



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

**Agence Parcs Canada**  
635, 8<sup>e</sup> Avenue S.-O., bureau 1300  
Calgary (Alberta) T2P3M3  
Télécopieur : 403-292-4475

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

AMENDMENT / MODIFICATION

005

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission à : l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Issuing Office - Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada**  
Bureau 1300  
635, 8<sup>e</sup> Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta) T2P3M3

<b>Title-Sujet</b> Élargissement à quatre voies de la Transcanadienne, du km 82 au km 88 Parc national du Canada Yoho		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P420-16-5123/A	<b>Date:</b> 23 août 2016	
<b>GETS Reference No. - No de référence de SEAG</b> PW-16-00739080	<b>Amendment No. - N° de la modif.</b> 005	
<b>Solicitation Closes:</b>		
<b>at - à</b> 14 h	<b>on - le</b> 25 août 2016	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MDT - HAR
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Nathaniel Harrison – nathaniel.harrison@pc.gc.ca		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (403) 292-4572	<b>Fax No. - No de FAX:</b> (403) 292-4475	
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>  See Herein – Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)**

<b>Vendor/Firm Name</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Title - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b>	_____
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b>	_____
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **Modification 005**

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

### **A. Questions**

---

- Q119** En ce qui concerne le bois d'œuvre marchand comme défini par le contrat, quels sont les emplacements de stockage de bois récupéré acceptables? Qui définit ce qu'est du bois marchand et ce qui ne l'est pas?
- R119** Le bois d'œuvre marchand peut être stocké à des endroits appropriés le long de la pente conformément à ce qu'a approuvé le Représentant du Ministère ou dans la carrière Mannix. Le bois marchand doit être enlevé du chantier dès qu'il est raisonnablement possible de le faire. Le bois d'œuvre marchand désigne tout bois d'œuvre dont le diamètre à la base dépasse 150 mm et dont le diamètre supérieur fait plus de 100 mm.
- Q120** La récupération des troncs aux fins de transformation en bois de chauffage est-elle obligatoire?
- R120** 50 % des troncs appropriés seront récupérés aux fins d'en faire du bois de chauffage. Le Représentant du Ministère peut choisir de réduire l'exigence de récupération de troncs à son entière discrétion.
- Q121** Les dessins du mur de soutènement en béton armé fournis dans les documents d'appel d'offres peuvent-ils être utilisés comme base de dessins d'atelier par le fournisseur de MSE? Dans le cas contraire, la conception des murs ne sera pas en mesure de commencer avant l'hiver en raison de la nécessité d'une étude détaillée dans les zones de mur de soutènement proposées.
- R121** Les dessins du mur de soutènement en béton armé des documents d'appel d'offres sont fournis à des fins d'aménagement général seulement. Le concepteur/constructeur peut les utiliser pour élaborer les dessins d'atelier, mais il incombe à l'Entrepreneur de vérifier les élévations sur le terrain. Des données de levés seront fournies à l'Entrepreneur sur demande.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**